

2. Opportunité d'une réunion annuelle des Prêtres-Adorateurs d'un même diocèse, à l'occasion, par exemple, de la retraite annuelle.

DEUXIEME RAPPORT

L'Heure hebdomadaire d'adoration et la Sanctification personnelle du Prêtre.

1. Nature et importance de l'adoration en elle-même et pour le Prêtre.

Il est le Gardien obligé et intelligent et aimant de l'Eucharistie; son voisinage, ses rapports nécessaires avec l'Eucharistie, les droits sacrés qu'il a sur Elle et l'exemple qu'il doit donner aux fidèles lui en font un devoir aussi rigoureux qu'élémentaire.

2. Fruits qu'il en peut et doit attendre, à cause des grâces spéciales attachées à cet exercice, qui le met en rapport direct avec Notre Seigneur, la source de toutes grâces, et à raison de la prière mentale dont l'adoration n'est qu'une forme excellente entre toutes.
3. Manière pratique de faire l'adoration et d'en rendre l'exercice possible et intéressant.

Se servir de la méthode des quatres fins du Sacrifice....

S'inspirer des fêtes du cycle liturgique.....

Mettre à profit les diverses solennités eucharistiques: Jeudi-Saint, Fête-Dieu, et spécialement les XL Heures.....

Profiter des concours de prêtres dont ces dernières solennités sont l'occasion, pour organiser entre eux un service régulier d'adoration pendant les heures libres de ministère.

Afin d'assurer la fidélité à l'heure hebdomadaire, se faire un strict devoir de la visite quotidienne du T. S. Sacrement, dont l'heure hebdomadaire ne sera que la prolongation aussi facile qu'aimée.

Inviter les fidèles à se joindre à soi, non-seulement pour les faire bénéficier des avantages de l'adoration, mais encore pour ne pas être dérangé pendant l'heure de garde .